

REPUBLIQUE FRANCAISE  
\*\*\*  
Département de la Moselle  
Arrondissement de METZ-CAMPAGNE  
\*\*\*  
Centre Communal d'Action Sociale  
VILLE DE MARLY

MARLY, le 21 mars 2024

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

**SEANCE DU 20 MARS 2024**

**Sous la Présidence de  
Thierry HORY**  
Président du C.C.A.S.  
Maire de la Ville de Marly

Nombre de membres en exercice	: 11	<u>Etaient présents :</u>	MM. HORY, LEFEBVRE, MOREL, ROTHEA
Nombre de membres présents	: 07		Mmes HETHENER, JACOB-VARLET, MOREAU
Nombre de suffrages exprimés	: 10	<u>Absents excusés :</u>	Mme FRANCFORT (délégation à M. HORY)
Nombre de membres absents	: 04		Mme HANSE (délégation à Mme HETHENER)
Absent ayant donné procuration	: 03	<u>Absente :</u>	Mme KUNTZ (délégation à Mme JACOB-VARLET)
			Mme NOEL

Les convocations à cette séance ont été envoyées le 13 mars 2024

**XV –Demandes de subvention**

Les membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S, après en avoir délibéré, décident, à l'unanimité, d'**ACCORDER** le versement d'une subvention à :

- ♦ **La Croix Bleue**
  - 750,00 € (sept cent cinquante euros)
- ♦ **Club Sanzal Plamat**
  - 750,00 € (sept cent cinquante euros)
- ♦ **Les Restaurants du cœur**
  - 1 200,00 € (mille deux cents euros)

Délibération exécutoire compte tenu de sa publication le 21 mars 2024  
Pour extrait conforme, Marly, le 21 mars 2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.



Pour le Président du C.C.A.S.  
La Vice-Présidente,

Odile JACOB – VARLET  
Maire – Adjoint de la Ville de Marly  
Déléguée aux Affaires Sociales